

SOMMAIRE ANNUEL DES DÉPENSES DE VOYAGES, D'ACCUEIL ET DE CONFÉRENCES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

Le Conseil canadien des normes (CCN) dirige et facilite l'élaboration et l'utilisation des normes nationales et internationales et des services d'accréditation en vue d'améliorer la compétitivité du Canada et le bien-être de sa population. Le CCN assume une multitude de fonctions visant l'efficacité et la coordination des activités de normalisation au pays. Il représente également les intérêts du Canada en matière de normalisation dans les rencontres d'élaboration de normes et les forums de participation étrangers et internationaux.

Pour améliorer la compétitivité du Canada et le bien-être de la population canadienne, il collabore notamment avec ses intervenantes et intervenants et sa clientèle à la promotion de pratiques normatives efficaces. Tout ce qu'il entreprend vise à améliorer la qualité de vie de la population et concourt aux priorités du gouvernement fédéral.

Comme le demande la directive du Conseil du Trésor sur les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences, le présent rapport fait état de ces postes budgétaires pour l'exercice terminé le 31 mars.

Toutes les dépenses sont conformes aux lignes directrices du Conseil du Trésor, ainsi qu'aux politiques en matière de voyages et d'accueil du CCN.

(en milliers de dollars)	2023	2022	Augmentation / (Diminution)
VOYAGES	1 238	26	1 212
<i>EXPLOITATION</i>	661	28	633
<i>INTERVENANTES ET</i>			
<i>INTERVENANTS</i>			
<i>PRINCIPAUX</i>	456	(3)	459
<i>GOVERNANCE INTERNE</i>	114	(1)	115
<i>FORMATION</i>	7	3	4
<i>AUTRES</i>	-	(1)	1
ACCUEIL	134	22	112
CONFÉRENCES	251	39	212
TOTAL	1 623 \$	87 \$	1 536 \$

VOYAGES

Les activités de voyages du CCN liées à l'**exploitation** découlent des activités d'évaluation des Services d'accréditation. Bien que ces coûts constituent la majorité des dépenses de voyages, la plupart sont remboursables par les clients. La variation par rapport à l'année précédente est attribuable à la reprise post-pandémique des voyages. Dans un effort d'efficacité et d'économie des coûts pour la clientèle, les Services d'accréditation continuent de mener des évaluations à distance lorsque le contexte s'y prête.

Les dépenses de voyages liées aux **intervenantes et intervenants principaux** sont les frais non remboursables engagés par les directions du CCN pour la participation aux rencontres d'établissement de normes, d'élaboration de politiques et de mobilisation des intervenantes et intervenants. L'augmentation par rapport à l'année précédente est attribuable à la reprise des réunions présentielle. Aucun voyage inhabituel ou considérable n'a eu lieu pendant l'exercice 2022-2023. Le CCN a tiré parti d'outils modernisés pour collaborer à distance et répondre tant aux besoins des intervenantes et intervenants qu'à ceux liés aux travaux de normalisation.

Les dépenses de voyages liées à la **gouvernance interne** correspondent aux frais non recouvrables engagés par les directions des services internes pour représenter le CCN lors d'assemblées générales et de réunions administratives. Une bonne part de ces déplacements sert à représenter le CCN lors d'assemblées générales annuelles tenues par d'autres organisations de normalisation. L'augmentation par rapport à l'année précédente est attribuable aux activités habituelles et à la reprise des réunions présentielle, quoique dans une mesure moindre qu'avant la pandémie de COVID-19.

Les dépenses de voyages liées à la **formation** correspondent aux frais de transport, d'hébergement et de séjour engagés par les intervenantes et intervenants du CCN lors des formations. Les dépenses de l'exercice 2022-2023 et leur hausse corrélée sur un an n'étaient pas significatives.

Les **autres** dépenses de voyages sont celles des équipes du Secrétariat général et des Communications, pour l'organisation des réunions trimestrielles ainsi que des événements spéciaux, comme la Journée mondiale de la normalisation et la Journée mondiale de l'accréditation.

ACCUEIL

Les dépenses liées à l'accueil découlent de réunions tenues avec des intervenantes et intervenants externes et d'un petit nombre d'événement de gouvernance et à l'intention de tout le personnel. Les dépenses de l'exercice reflètent les réunions ayant eu lieu dans le cadre du déroulement normal des activités et l'augmentation annuelle s'explique par la reprise des réunions présentielle. Les dépenses d'exploitation incluent 40 000 \$ pour les services d'accréditation (mobilisation de la clientèle et atelier comme celui de l'Organisation de coopération et de développement économique [OCDE]), 37 000 \$ pour la tenue d'ateliers portant sur l'expérience et la rétroaction des intervenantes et intervenants du programme de santé mentale et santé liée à la consommation de substance (SMSLCS), et 26 000 \$ pour les rencontres de gouvernance et réunions du personnel qui s'inscrivent dans le programme des communications.

CONFÉRENCES

Les dépenses associées aux conférences et réunions ont grimpé pendant l'exercice compte tenu de la reprise des activités normales et des réunions présentielle. Les frais non recouvrables ont augmenté de 138 000 \$; les coûts des événements tenus par le CCN – notamment pour le programme de SMSLCS et l'OCDE – ont bondi de 107 000 \$ tandis que les coûts associés aux réunions de gouvernance interne ont augmenté de 31 000 \$. Le CCN a aussi dépensé 51 000 \$ pour des séances de collaboration avec GLOBExCHANGE et la De-Centralized Energy Commission. La participation à des conférences non recouvrables s'est accrue de 23 000 \$, **mais aucun événement précis n'a entraîné de dépense considérable** (l'événement le plus important a coûté 8 000 \$ pour 5 participantes et participants du CCN).

